

Communiqué de presse

Paris le 24 juillet 2026,

Guichet engrais : La Coopération Agricole, l'AFCOME et NégO A saluent la mobilisation du Gouvernement mais demandent des ajustements indispensables

La publication du dispositif exceptionnel d'aide destiné à compenser une partie de la hausse du coût des engrais minéraux azotés consécutive aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient est un signal positif envoyé aux exploitations agricoles qui envisageaient pour certaines de réduire leurs emblavements, voire de mettre temporairement des surfaces en jachère pour la prochaine campagne.

Toutefois, plusieurs modalités de mise en œuvre risquent de limiter fortement l'efficacité du dispositif sur le terrain.

1. La période retenue du 1^{er} juin au 30 septembre 2026 ne couvre pas pleinement les pratiques d'approvisionnement des exploitations agricoles : des achats ont été réalisés antérieurement à cette période, en particulier à partir du mois de mars, quand les prix des engrais ont augmenté significativement dès que le détroit d'Ormuz a été bloqué. Alors que ces exploitants ont fait le choix de sécuriser leurs approvisionnements et de maintenir leur potentiel de production au service de la souveraineté alimentaire, ils se retrouvent pénalisés.

2. La date du 30 septembre 2026 est trop restrictive au regard des délais de commande, conditionnement, livraison et facturation observés sur le terrain. L'enveloppe de 145 millions d'euros, permet de couvrir l'achat de près de 2 millions de tonnes d'engrais mais le délai imparti est beaucoup trop court pour permettre à la filière d'absorber de tels volumes. Par ailleurs, cette échéance n'est pas compatible avec certains modes d'approvisionnement, notamment les dispositifs de prix moyen de campagne mis en œuvre par certaines coopératives, dont la facturation intervient par nature en fin de campagne d'approvisionnement, bien après le 30 septembre.

3. En concentrant les achats sur une période aussi courte, le dispositif crée mécaniquement un afflux de demande sur le marché des engrais. Les tensions restant très vives au Moyen-Orient, cette combinaison alimente la hausse des prix et affaiblit l'impact économique de l'aide destinée aux agriculteurs.

Les trois organisations appellent le gouvernement à élargir la période d'éligibilité du 1^{er} mars et a minima jusqu'au 31 décembre 2026.

La Coopération Agricole, l'AFCOME et NégO A appellent les pouvoirs publics à ajuster rapidement ces paramètres afin que cette aide réponde pleinement à son objectif : soutenir efficacement les agriculteurs face à la hausse exceptionnelle des coûts des engrais et sécuriser les approvisionnements nécessaires à la prochaine campagne.

Contacts presse :

La Coopération Agricole - Sabri Derradji - 07 62 68 33 63

NégO A – Laura Tupinier - 07 57 10 16 23